

## CONTEXTE

→ Depuis janvier 2003, l'Association PERICA en partenariat avec l'ADEME et la Chambre de Commerce et d' Industrie de Lyon, ont lancé une opération de gestion collective des déchets Industriels.

Cette opération a été organisée en réponse à la décision de la Communauté urbaine de Lyon de limiter la collecte **des déchets non ménagers (DIB) à 840 litres par semaine à compter du 1er juillet 2004.**

## OBJECTIF

→ Proposer aux entreprises des communes de Caluire et Cuire, Rillieux la Pape et Sathonay Camp, une collecte communes des Déchets Industries Banals (DIB) et Déchets Toxiques en Quantités Dispersées (DTQD) à des prix compétitifs en conformité avec la législation actuelle.

## MISE EN ŒUVRE

→ Suite à l'appel d'offres lancé par l'Association PERICA et la Chambre de Commerce et d' Industrie de Lyon, le prestataire retenu est **VEOLIA**. Celui-ci propose une offre de service négociée en fonction du type de déchets à collecter.

## UN prestataire UNIQUE pour DEUX types de déchets

### Les Déchets Industriels Banals



Les Déchets Industriels Banals des entreprises (communément appelés DIB) sont les déchets non dangereux, non inertes, non toxiques produits par les activités industrielles, commerciales, artisanales ou de services.

Exemples : emballages cartons, bois et palette usagées, housses plastiques, ferrailles, déchets d'emballages, chutes et loupés de fabrication mono-matériaux en bois, en textile, en plastique, en métal,... ou encore des produits multi-matériaux ou assemblages de produits, déchets de procédé...

### Les Déchets Toxiques en Quantités Dispersées



Les déchets Toxiques en Quantités Dispersées sont des déchets à caractère spécial, c'est-à-dire présentant au moins une propriété de danger, produits en petites quantités par les entreprises, laboratoires, artisans, agricultures, garagistes, établissements d'enseignement, administrations.

Exemples : huiles, fluides d'usinage, peintures, vernis, encres, solvants, acides, colles, lampes à mercure et à sodium, piles, batteries, les aérosols, les tubes fluorescents, les produits chimiques, les produits phytosanitaires, les produits réactifs de laboratoire, les produits de nettoyage, les déchets de pressing, les emballages souillés...

## Contacts pour prestations



- **Déchets Industriels Banals**  
**Vincent FRUH**  
04 72 47 63 30 - 06 19 10 18 88  
[vincent.fruh@veolia-proprete.fr](mailto:vincent.fruh@veolia-proprete.fr)
- **Déchets Toxiques en Quantités Dispersées**  
**Isabelle DITTE**  
04 78 70 93 02 - 06 22 09 37 08  
[isabelle.ditte@veolia-proprete.fr](mailto:isabelle.ditte@veolia-proprete.fr)

## Contacts pour renseignements

- Association PERICA  
**Murielle MAUDUET**  
04.78.88.23.10  
[perica@wanadoo.fr](mailto:perica@wanadoo.fr)
- CCI/Grand Lyon  
**Pierre GREAU ou Evelyne DEPARETERE**  
04.72.40.82.56  
[gomes@lyon.cci.fr](mailto:gomes@lyon.cci.fr)

## Gestion collective de vos Déchets



en partenariat avec



communauté urbaine  
**GRAND LYON**

A destination des entreprises de Caluire et Cuire, Rillieux-la-Pape  
et Sathonay Camp